


**BARTEK** Ingredients Inc.

A Taste for Today and Tomorrow

 BARTEK INGREDIENTS INC.  
 421 SEAMAN STREET  
 STONEY CREEK, ONTARIO, L8E 3J4  
 CANADA  
 905-662-3292

**PRODUIT: ANHYDRE MALEIQUE**
**SECTION 01: IDENTIFICATION**

NOM CHIMIQUE..... ANHYDRE MALEIQUE  
 ANHYDRIDE CIS-BUTENODIOIQUE.  
 UTILISATION DU PRODUIT..... SYNTHÈSE CHIMIQUE, INTERMÉDIAIRE.  
 IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR..... BARTEK INGREDIENTS INC.  
 421 SEAMAN STREET  
 STONEY CREEK  
 ONTARIO  
 CANADA  
 L8E 3J4  
 905-662-3292  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE... CANUTEC 613-996-6666 (24 H).

**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**


CLASSIFICATION DES RISQUES..... TOXICITÉ AIGUË (ORAL) - CATÉGORIE 4.  
 MENTIONS D'AVERTISSEMENT..... DANGER.  
 MENTION DE DANGER ..... H302 NOCIF EN CAS D'INGESTION. H314 PROVOQUE DES BRÛLURES DE LA PEAU  
 ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. H317 PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE  
 CUTANÉE. H318 PROVOQUE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. H334 PEUT  
 PROVOQUER DES SYMPTÔMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES  
 DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES PAR INHALATION. H402 NOCIF POUR LES  
 ORGANISMES AQUATIQUES.

CONSEILS DE PRUDENCE..... P260 NE PAS RESPIRER LES POUSSIÈRES/FUMÉES/GAZ/BROUILLARDS/VAPEURS/  
 AÉROSOLS. P264 SE LAVER ... SOIGNEUSEMENT APRÈS MANIPULATION. P270 NE  
 PAS MANGER, BOIRE OU FUMER EN MANIPULANT CE PRODUIT. P272 LES  
 VÊTEMENTS DE TRAVAIL CONTAMINÉS NE DEVRAIENT PAS SORTIR DU LIEU DE  
 TRAVAIL. P273 ÉVITER LE REJET DANS L'ENVIRONNEMENT. P280 PORTER DES  
 GANTS DE PROTECTION/DES VÊTEMENTS DE PROTECTION/UN ÉQUIPEMENT DE  
 PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE. P285 LORSQUE LA VENTILATION DU LOCAL  
 EST INSUFFISANTE, PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION RESPIRATOIRE.  
 P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION : APPELER UN CENTRE ANTIPOISON OU UN  
 MÉDECIN, SI VOUS VOUS SENTEZ MAL. RINCER LA BOUCHE. P331 NE PAS FAIRE  
 VOMIR. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (OU LES CHEVEUX):  
 ENLEVER IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. RINCER LA PEAU À  
 L'EAU/SE DOUCHER. P304 P340 P310 SI INHALÉ : REMOVE VICTIME À L'AIR FRAIS  
 ET LE MAINTENIR AU REPOS DANS UNE POSITION CONFORTABLE POUR LA  
 RESPIRATION. APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN  
 MÉDECIN. P305 P351 P338 P310 SI DANS LES YEUX : RINCER AVEC PRÉCAUTION À  
 L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. ENLEVER LES LENTILLES DE CONTACT, SI  
 PRÉSENTS ET FACILE À FAIRE. CONTINUER À RINCER. APPELER IMMÉDIATEMENT  
 UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN. P333+P313 EN CAS D'IRRITATION OU  
 D'ÉRUPTION CUTANÉE: CONSULTER UN MÉDECIN. P342+P311 EN CAS DE  
 SYMPTÔMES RESPIRATOIRES: APPELER UN CENTRE ANTIPOISON OU UN  
 MÉDECIN. P363 LAVÉ LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS AVANT RÉUTILISATION.  
 P405 GARDER SOUS CLEF. P501 ÉLIMINER LE CONTENU/RÉCIPIENT DANS ....

**SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
ANHYDRE MALEIQUE	108-31-6	>99.5

**PRODUIT: ANHYDRE MALEIQUE****SECTION 04: PREMIERS SECOURS**

INHALATION.....	GARDER LA VICTIME AU REPOS, DANS UN LIEU BIEN VENTILE. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.
CONTACT AVEC LES YEUX:.....	RINCER IMMEDIATEMENT AVEC DE L'EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES TOUT EN GARDANT LES PAUPIERES OUVERTES. OBTENIR DES SOINS MEDICAUX.
CONTACT AVEC LA PEAU.....	EN CAS DE CONTACT CUTANE, RINCER IMMEDIATEMENT LA REGION AVEC BEAUCOUP D'EAU. SI L'IRRITATION PERSISTE, OBTENIR DES SOINS MEDICAUX. LAVER LES VETEMENTS CONTAMINES AVANT DE LES REUTILISER.
INGESTION:.....	NE PAS FAIRE VOMIR. FAIRE BOIRE PLUSIEURS VERRES D'EAU OU DE LAIT A UNE VICTIME QUI EST CONSCIENTE. OBTENIR DES SOINS MEDICAUX.
INDICATION OF ANY IMMEDIATE MEDICAL ATTENTION AND SPECIAL TREATMENT NEEDED	P.D.

**SECTION 05: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

INFLAMMABILITE.....	NOT COMBUSTIBLE/NOT FLAMMABLE.
MOYENS D'EXTINCTION.....	PETIT INCENDIE : DIOXYDE DE CARBONE, EAU, MOUSSE. GROS INCENDIE : EAU PULVERISEE, MOUSSE OU BROUILLARD D'EAU. NE PAS UTILISER UN JET D'EAU. NE PAS UTILISER DE POUDRE CHIMIQUE, CAR DE GROS VOLUMES DE GAZ POURRAIENT ETRE LIBERES SUITE A LA REACTION AVEC L'ANHYDRIDE MALEIQUE.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX DANGERS PARTICULIERS DE FEU ET ..... D'EXPLOSION	DIOXYDE DE CARBONE, MONOXYDE DE CARBONE. . MET EN CAUSE UN PRODUIT CHIMIQUE INSTABLE, OU QUI REAGIT AVEC L'AIR OU L'EAU (VOIR LA SECTION 10 - EXPLOSION). LES VAPEURS PRODUITES PAR LA MATIERE FONDUE PEUVENT ETRE ENFLAMMEES. TENIR LA MATIERE FONDUE A L'ECART DES SOURCES D'INFLAMMATION. LA MATIERE FINEMENT DIVISEE PEUT PRODUIRE DES MELANGES POUSSIERE – AIR INFLAMMABLES. EMPECHER L'ACCUMULATION DE POUSSIERE EN ASSURANT UNE VENTILATION ADEQUATE LORS DES ACTIVITES DE MEULAGE OU D'USINAGE.
TECHNIQUES SPECIALES EN CAS ..... D'INCENDIE	PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME AVEC MASQUE COMPLET A PRESSION POSITIVE AINSI QU'UNE COMBINAISON POUR PROTEGER LE CORPS.

**SECTION 06: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEGAGEMENTS OU DEVERSEMENTS ACCIDENTELS**

PERSONAL PRECAUTIONS.....	EVITER D'INHALER LA POUSSIERE. TOUJOURS PORTER UN RESPIRATEUR A PRESSION POSITIVE ET A ADDUCTION D'AIR PUR LORSQUE LA CONCENTRATION D'OXYGENE OU DE CONTAMINANTS EN SUSPENSION DANS L'AIR EST INCONNUE. AUTREMENT, PORTER UNE PROTECTION RESPIRATOIRE ET TOUT AUTRE EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE APPROPRIE AUX DANGERS D'EXPOSITION POTENTIELS. PORTER DES GANTS, DES LUNETTES DE SECURITE ET DES VETEMENTS DE PROTECTION POUR EVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VETEMENTS.
ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS.....	EMPECHER L'INFILTRATION DU PRODUIT DANS LES EGOUTS ET LES ETENDUES D'EAU.
METHODS FOR CONTAINMENT.....	CONTIENNENT LE MATÉRIEL DÉCHARGÉ.
METHODS FOR CLEANING UP.....	UTILISER DES OUTILS APPROPRIÉS POUR METTRE LE SOLIDE DEVERSE DANS UN CONTENANT D'ÉLIMINATION ADEQUAT. S'IL Y A LIEU, NEUTRALISER LE RESIDU AVEC UNE SOLUTION DILUEE D'HYDROXYDE DE SODIUM. NE PAS BALAYER A SEC NI UTILISER DES METHODES QUI PRODUISENT DE LA POUSSIERE.

**SECTION 07: MANIPULATION ET LE STOCKAGE**

PROCEDURES DE MANUTENTION ET ..... EQUIPEMENT	MAINTENIR LES TEMPERATURES DE MANIPULATION MINIMALES. EVITER TOUT EQUIPEMENT PRODUISANT DU BROUILLARD OU DE LA POUSSIERE. ETRE PRUDENT LORSQU'ON OUVRE DES PURGEURS ET DES ORIFICES D'ECHANTILLONNAGE. NE PAS INHALER LES GAZ, LES VAPEURS, LES FUMÉES OU LES PULVERISATIONS. NE PAS INGERER LE PRODUIT. EVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. APRES LA MANIPULATION, TOUJOURS BIEN SE LAVER LES MAINS AVEC DU SAVON ET DE L'EAU.
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	ENTREPOSER A L'ÉCART DES MATIERES INCOMPATIBLES. ENTREPOSER A DES TEMPERATURES INFERIEURES A 70 °C (158 °F). CONTIENT UNE MATIERE SENSIBLE A L'HUMIDITE – ENTREPOSER DANS UN LIEU SEC.

**SECTION 08: CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGREDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
ANHYDRE MALEIQUE	0.1 PPM	P.D.	TWA: 0,25 PPM, 8 H; 1 MG/M3, 8 H	P.D.

**PRODUIT: ANHYDRE MALEIQUE****SECTION 08: CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE**

CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION ADEQUATE POUR MAINTENIR LA CONCENTRATION DE LA MATIERE ENTRE LES LIMITES D'EXPOSITION RECOMMANDEES DANS LES LIEUX DE TRAVAIL.
OEIL/ TYPE.....	PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES. NE PAS PORTER DES LENTILLES CORNEENNES.
GANTS/TYPE.....	GLOVES RESISTANT TO CHEMICALS AND PETROLEUM DISTILLATES REQUIRED.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	EN CAS DE PRODUCTION DE POUSSIERE ET SI LES LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL SONT DEPASSEES, UTILISER UN RESPIRATEUR PURIFICATEUR D'AIR OU A ADDUCTION D'AIR APPROUVE PAR MSHA APRES AVOIR DETERMINE LA CONCENTRATION DU CONTAMINANT EN SUSPENSION DANS L'AIR. TOUJOURS PORTER UN RESPIRATEUR A ADDUCTION D'AIR LORSQUE LA CONCENTRATION D'OXYGENE OU DE CONTAMINANT EN SUSPENSION DANS L'AIR EST INCONNUE.
VETEMENT/TYPE.....	VÊTEMENTS DE PROTECTION TELS QUE DES COMBINAISONS OU DES SARRAUS DE LABORATOIRE DOIVENT ÊTRE PORTÉS. LORSQUE LA MANIPULATION DE GRANDES QUANTITÉS, IMPERMÉABLES COSTUMES, GANTS ET BOTTES EN CAOUTCHOUC DOIVENT ÊTRE PORTÉS. ENLEVER ET NETTOYER À SEC OU LAVER LES VÊTEMENTS TREMPÉS OU GÂTÉ AVEC CE MATÉRIEL AVANT DES RÉUTILISER. NETTOYAGE À SEC DES VÊTEMENTS CONTAMINÉS PEUT ÊTRE PLUS EFFICACE QUE LE BLANCHIMENT D'ARGENT NORMAL. INFORMER LES PERSONNES RESPONSABLES DU NETTOYAGE DES DANGERS POTENTIELS ASSOCIÉS À LA MANIPULATION DE VÊTEMENTS CONTAMINÉS.
CHAUSSURES/TYPE.....	VOIR CI-DESSUS.
AUTRE/TYPE.....	LES INSTALLATIONS QUI ENTREPOSENT OU UTILISENT CE PRODUIT, DOIVENT VOIR UNE DOUCHE DE SECURITE ET UNE DOUCHE OCULAIRE À PROXIMITÉ. SE LAVER LES MAINS AVANT LA CONSOMMATION DE NOURRITURE OU DE BOISSON.

**SECTION 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ETAT PHYSIQUE.....	LIQUIDE FONDU.
ODEUR.....	FORTE ODEUR ACRE IRRITANTE.
SEUIL D'ODEUR	
SEUIL DE L'ODEUR.....	P.D.
PH.....	2,42 (SOLUTION 0,1 M).
POINT D'EBULLITION.....	202 C (395 F).
POINT DE FUSION/CONGELATION	
POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....	102°C (215°F) (PMCC).
TAUX D'EVAPORATION.....	S.O.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDES ET GAZ).....	P.D.
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE (% ... PAR VOL.)	7.1.
SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE (% ... PAR VOL.)	1.4.
PRESSION DE VAPEUR (MMHG).....	0.2 MM HG AT 25°C.
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	3.38.
PAR VOLUME	
PAR POIDS	
DENSITÉ RELATIVE.....	FONDUE : 1,3 A 70 (C).
SOLUBILITE DANS L'EAU (20 C).....	TRES SOLUBLE (40 G/100 ML).
COEFFICIENT DE REPARTITION	P.D.
EAU/HUILE	
TEMPÉRATURE D'AUTO IMFLAMMATION	477°C (890°F).
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION.....	N.AV.
VISCOSITE.....	P.D.

**SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE**

REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?	NE S'AUTOPOLYMERISERA PAS, MAIS PEUT SUBIR UNE COPOLYMERISATION NON CONTROLÉE EN PRÉSENCE D'AUTRES MONOMERES ET CATALYSEURS (VOIR MATIERES INCOMPATIBLES).
STABLE CHIMIQUEMENT:	STABLE, SAUF AU CONTACT DE L'EAU.
OUI.....	DANS DES CONDITIONS NORMALES DE STOCKAGE ET L'UTILISATION DES RÉACTIONS DANGEREUSES NE SE PRODUIRA PAS.
CONDITIONS A EVITER:	CONTACT AVEC DES MATIERES INCOMPATIBLES . HUMIDITE.
NON, LESQUELLES?.....	PEUT REAGIR VIOLEMMENT AVEC LES AMINES, LES IONS DE METAL ALCALIN, NOTAMMENT LE SODIUM OU LE POTASSIUM, ET LES BASES. A DES TEMPERATURES SUPERIEURES A 150 °C, DES CONCENTRATIONS AUSSI FAIBLES QUE 200 PPM DE CES MATIERES PEUVENT DECLENCHER UNE DECOMPOSITION RAPIDE ET UNE REACTION DE POLYMERISATION PRODUISANT DE LA CHALEUR ET DES GAZ, CE QUI FERAIT ECLATER L'EQUIPEMENT.

**PRODUIT: ANHYDRE MALEIQUE****SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE**

PRODUITS DANGEREUX DE ..... LORS DE LA COMBUSTION, DES NIVEAUX TOXIQUES ET IRRITANTS DE  
 DECOMPOSITION MONOXYDE DE CARBONE, DE DIOXYDE DE CARBONE, D'ALDEHYDES DE  
 DECOMPOSITION ET DES CETONES PEUVENT SE PRODUIRE. LE CHAUFFAGE  
 DANS L'AIR PEUT PRODUIRE DES ALDEHYDES, DES ACIDES ET DES CETONES  
 IRRITANTS.

**SECTION 11: DONNEES TOXICOLOGIQUES**

INGREDIENTS	LC50	LD50
ANHYDRE MALEIQUE	VOIR CI-DESSOUS.	DL50 (ORALE, RAT) : 1 030 MG/KG; DL50 (CUTANEE, LAPIN) : 2 620 MG/KG.
VOIE DE PENETRATION CONTACT AVEC LA PEAU..... CONTACT AVEC LES YEUX..... INHALATION AIGUE.....	CE PRODUIT BRULE LA PEAU. DANGEREUX SI ABSORBE PAR LA PEAU. CAUSE DES BRULURES AUX YEUX. CAUSE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES ET PEUT CAUSER UNE LESION.	
INGESTION..... EFFETS D'EXPOSITION AIGUE.....	NOCIF OU FATAL SI C'EST AVALER. CORROSIF. PRODUIT FONDU PEUT CAUSER DES BRÛLURES THERMIQUES. EXTRÊMEMENT DANGEREUX EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (CORROSIF, IRRITANT), DE CONTACT AVEC LES YEUX (IRRITANT) ET PAR INHALATION. TRÈS DANGEREUX EN CAS D'INGESTION. LÉGÈREMENT DANGEREUX EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (SENSIBILISANT). CONTACT AVEC LES YEUX PEUT PROVOQUER LÉSIONS CORNÉENNES OU LA CÉCITÉ. L'INHALATION DE POUSSIÈRES VA PRODUIRE UNE IRRITATION GASTRO-INTESTINALE OU DES VOIES RESPIRATOIRES, CARACTÉRISÉE PAR LA COMBUSTION, ÉTERNUEMENTS ET TOUX.	
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE.....	PEUT CAUSER DES ALLERGIQUES CUTANÉES ET RESPIRATOIRE (ASTHME COMME) RÉACTION. UNE EXPOSITION RÉPÉTÉE À LA POUSSIÈRE DE NIVEAU FAIBLE DES YEUX PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION. EXPOSITION RÉPÉTÉE DE LA PEAU PEUT PROVOQUER LA DESTRUCTION LOCALE DE LA PEAU OU LA DERMATITE. INHALATION RÉPÉTÉE PEUT CAUSER UN DEGRÉ VARIABLE DE RESPIRATOIRE DOMMAGE UNE IRRITATION OU DES POUMONS. RÉPÉTÉ D'EXPOSITION À UNE SUBSTANCE HAUTEMENT TOXIQUE POUVANT ENTRAÎNER UNE DÉTÉRIORATION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PAR L'ACCUMULATION À UN OU PLUSIEURS ORGANES D'ORIGINE HUMAINES.	
INHALATION CHRONIQUE..... CANCEROGENICITE DU PRODUIT..... EFFETS DE REPRODUCTION..... CAPACITE DE SENSIBILISATION DU ..... PRODUIT	P.D. IARC: PA RÉPERTORIÉ. P.D. LE NOMBRE LIMITÉ D'ÉTUDES ANIMALES ÉTUDIE LE POTENTIEL DE SENSIBILISATION CUTANÉE OU RESPIRATOIRE DE L'ANHYDRIDE MALÉIQUE N'ONT PAS DÉMONTRÉ UNE PREUVE CONCLUANTE DU POTENTIEL DE SENSIBILISATION. BIEN QU'IL Y A EU DES RAPPORTS DE LA SENSIBILISATION CUTANÉE OU RESPIRATOIRE HUMAINE D'EXPOSITIONS DE L'ANHYDRIDE MALÉIQUE, LE NOMBRE DE RAPPORTS A ÉTÉ FAIBLE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE PERSONNES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES. ANHYDRIDE MALÉIQUE POSSÈDE UN POTENTIEL FAIBLE POUR LA SENSIBILISATION CUTANÉE OU RESPIRATOIRE HUMAINE.	
PRODUITS SYNERGIQUES..... CL 50 DU PRODUIT, ESPECES ET VOIE .. D'ADMINISTRATION	P.D. ANHYDRIDE MALÉIQUE : TCLO (INHALATION, RONGEURS - RAT): 9800 UG/M3/H 6/26W-I. RÉFÉRENCE : FAATDF TOXICOLOGIE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE. (ACADEMIC PRESS, INC., 1 E. FIRST ST., DULUTH, MN 55802) V.1-1981-VOLUME (ISSUE)/PAGE/AN : 10,517,1988.	

**SECTION 12: DONNEES ECOLOGIQUES**

BIOACCUMULATIVE POTENTIAL..... CE PRODUIT NE DEVRAIT PAS SE BIOACCUMULER DANS LES CHAÎNES  
 ALIMENTAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT.  
 AQUATIC TOXICITY..... CL50 - 96 H 230 MG/LITRE (GAMBUSIE) PRATIQUEMENT NON TOXIQUE. CL50 -  
 24HR 150 MG/LITRE (ARLEQUIN BLEU GILL) PRATIQUEMENT NON TOXIQUE. CE  
 PRODUIT S'HYDROLYSENT RAPIDEMENT À L'ACIDE. DEVRAIT ÊTRE LÉGÈREMENT  
 TOXIQUE POUR LES ESPÈCES AQUATIQUES EN RAISON DE L'ACIDITÉ.  
 MOBILITY..... CE PRODUIT N'EST PAS SUSCEPTIBLE DE SE VOLATILISER RAPIDEMENT DANS  
 L'AIR À CAUSE DE SA FAIBLE PRESSION DE VAPEUR.

**PRODUIT: ANHYDRE MALEIQUE****SECTION 13: DONNEES SUR L'ELIMINATION DU PRODUIT**

EVACUATIONS DES DECHETS, ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, ÉTAT ET LOCALES.  
METHODES ET EQUIPEMENTS

**SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

## CANADA:

CLASSIFICATION DU TMD..... 8.

## ÉTATS-UNIS:

D.O.T. CLASSIFICATION:..... 8.

PROPER SHIPPING NAME..... ANHYDRIDE MALÉIQUE.

NUMERO DE L'ONU..... 2215.

GROUPE D'EMBALLAGE..... III.

INSTRUCTIONS SPECIALES POUR ..... U.S. D.O.T. – QUANTITE A DECLARER : 5 000 LB (2 268 KG).

EXPEDITIONS

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION**

## REGLEMENTS DES ETATS-UNIS:

TSCA INVENTORY:..... REPERTORIE.

SARA TITLE III:..... SECTION 302 : LE PRODUIT N'EST PAS REGLEMENTE CONFORMEMENT A LA SECTION 302 DE SARA ET A LA NORME 40 CFR PART 355. SECTION 311 : ANHYDRIDE MALEIQUE, DANGER IMMEDIAT (AIGU) POUR LA SANTE, DANGER RETARDE (CHRONIQUE) POUR LA SANTE. SECTION 313 : ANHYDRIDE MALEIQUE A 100 %.

CERCLA 102 A:..... ANHYDRIDE MALEIQUE A 100 %, QUANTITE A DECLARER : 5 000 LB.

STATE REGULATIONS:..... PENNSYLVANIE RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE (DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT, FANGER GENERIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT). MASSACHUSETTS RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE. NEW JERSEY RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE. CONNECTICUT RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE. FLORIDE RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE. ILLINOIS RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE. RHODE ISLAND RTK : ANHYDRIDE MALEIQUE. CALIFORNIE - PROP. 65 : AUCUN PRODUIT TROUVE.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES BARTEK INGREDIENTS INC. NE PEUT PRÉVOIR TOUTES LES CONDITIONS SOUS LESQUELLES LA PRÉSENTE INFORMATION ET SON PRODUIT, OU LES PRODUITS D'AUTRES FABRICANTS EN COMBINAISON AVEC SON PRODUIT, PEUVENT ÊTRE UTILISÉS. IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE LA MANUTENTION, L'ENTREPOSAGE ET L'ÉLIMINATION DU PRODUIT SE FONT DANS DES CONDITIONS SÉCURITAIRES ET D'EN ASSURER LA RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTE, AUX BLESSURES, AUX DOMMAGES OU AUX DÉPENSES ATTRIBUABLES À UN USAGE INAPPROPRIÉ. LA PRÉSENTE INFORMATION EST PUBLIÉE DE BONNE FOI, MAIS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE.

S.O.=SANS OBJET

P.D.=PAS DISPONIBLE

PRÉPARÉ PAR..... AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.

DATE DE PRÉPARATION..... SEP 25/2015